

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 6 DECEMBRE 2022 -

DELIBERATION

Numéro 22 - 03 - 019

Délibération n° 6 : La subvention destinée à l'organisation de la finale nationale du parcours sportif et des épreuves athlétiques pour les sapeurs-pompiers (FINAT) 2023.

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 8 novembre 2022 s'est réuni le 6 décembre 2022 à partir de 10 heures au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne, sous la présidence de Madame Marianne DARFEUILLE, Présidente du service départemental d'incendie et de secours de la Loire, afin d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour.

Le quorum de l'assemblée était atteint.

Présents :

Mesdames Marianne DARFEUILLE – Sylvie BONNET – Fabienne PERRIN – Nicole PEYCELON – Valérie PEYSSELON.

Messieurs Jean-François BARNIER – Pierrick COURBON – Sylvain DARDOULLIER – Philippe DENIS – Pierre DEVEDEUX – Gilles GRECO – Luc FRANCOIS – Patrick MADO – Lucien MURZI – Yves PARTRAT – Hervé REYNAUD – Michel ROBIN – Pierre-Jean ROCHETTE – Georges ZIEGLER.

Excusés :

Madame Messieurs Marie-Jo PEREZ (pouvoir donné à Marianne DARFEUILLE) – Jean-Yves BONNEFOY (pouvoir donné à Luc FRANCOIS) – Henri GROSDENIS.



Exposé du rapport effectué par la Présidente,

Le Service départemental d'incendie et de secours de la Loire et l'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Loire (UDSPL) se sont vu attribuer l'organisation de la finale nationale du parcours sportif et des épreuves athlétiques des sapeurs-pompiers (FINAT) pour l'année 2023. Initialement prévue en 2021, cette manifestation annuelle a dû être reportée en raison de la crise sanitaire.

L'édition 2023 de la FINAT se déroulera donc dans le département de la Loire (42), le samedi 1^{er} juillet 2023, au stade Henri Lux à Saint-Étienne. Cette manifestation sportive sera placée sous le haut patronage de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF).

Près de 1 000 compétiteurs représentant tous les SDIS de France seront rassemblés pour cette journée d'épreuves techniques et sportives.

Environ 300 organisateurs et bénévoles seront mobilisés pour cet événement qui sera l'occasion de mettre en lumière l'histoire stéphanoise en matière de sport amateur ou de haut-niveau, et de rappeler le lien étroit entre la pratique sportive et l'activité de sapeur-pompier.

Le budget prévisionnel pour cette manifestation est de 170 000 €. Les prévisions de recettes ont été estimées comme suit :

- ✓ 20 000 € : financés à parts égales par le Ministère de l'Intérieur et la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France) ;
- ✓ 45 000 € : correspondant aux divers dons et participations des sponsors et mécènes ;
- ✓ 70 000 € : montant des participations des SDIS pour l'inscription des athlètes aux épreuves et aux repas, produits de la vente ...

Aussi, il est proposé de verser une subvention d'un montant de 35 000 € à l'association du Comité d'organisation de la finale nationale du parcours sportif des sapeurs-pompiers et épreuves athlétiques 2023 (COFINAT 2023) afin d'équilibrer le budget relatif à l'organisation de cet événement majeur.

Une convention ainsi qu'une délibération du Conseil d'administration sont nécessaires afin de réaliser ce versement au COFINAT 2023.



Dans ces conditions, il est demandé au Conseil d'administration du SDIS de la Loire de bien vouloir délibérer pour :

- ⇒ approuver le projet de convention relative au versement d'une subvention destinée à l'organisation de la finale nationale du parcours sportif et des épreuves athlétiques pour les sapeurs-pompiers (FINAT) qui se déroulera le 1^{er} juillet 2023.



